



L'Association des Directeurs de Maison de Repos

vous invite à la journée de formation

« Du goût, du soin et du sens : cela commence dans l'assiette ! »

Le **jeudi 9 décembre 2025** au CEME – rue des Français 147 à 6020 Charleroi

PROGRAMME :

08h00' : Accueil des participants.

08h45' précises : Mot de bienvenue par le président de l'ADMAR et présentation de la journée

09h00'-10h00' : **« L'importance de la nutrition chez la personne âgée »**

Oratrice : Mme Aurore Colomar - Professeur de Neurosciences UMONS, chargée de cours CERDEN (45')

10h00' – 10h45' : **« La réglementation AViQ »**

Orateur : Marc Delwaide, Chargé de projet, AViQ (45')

10h45' - 11h15' : Pause et visite des stands

11h15' – 12h00' : **« Le Plan nutrition et le label Nutrition »**

Orateur : Marc Delwaide, Chargé de projet, AViQ (45')

12h00' – 13h00' : Buffet froid & buffet de desserts dans les stands

13h00' – 13h45' : **« L'obtention du label nutrition - Expérience et points d'attention »**

Oratrices : Bénédicte Goemine, Diététicienne CPAS Charleroi et Anaïs Mottard, Diététicienne CPAS Comines-Warneton (45')

13h45' – 14h30' : **« Un repas thérapeutique, une cuisine pratique, une assiette chique »**

Orateur : Philippe GASPARD, Directeur de la restauration, Humani CHU Charleroi – Chimay (45')

14h30' - 15h15' : **« "Nutrigérontologie, les acides gras en question" ou l'importance de ces molécules sur le métabolisme des personnes âgées »**

Oratrice : Dr Korpak Keziah Gériatre Humani (45')

15h15' - 15h45' : Pause

15h45' - 16h30' : **« Le Green Deal, un projet inspirant et fédérateur autour de l'alimentation durable piloté par les équipes de terrain et les résidents »**

- L'évolution du label en fonction des réalités spécifiques des maisons de repos.
- Les réalisations originales, inspirantes mises en place au sein de nos maisons de repos signataires

Orateurs : Juliette Vastesaegeer et Pierre Lempereur – Chargés de projet Manger demain ASBL. (45')

Prix : 110 € (directeur non membre) ou 80 € (directeur membre) ou 80€ (autres fonctions). La somme est à verser au compte n° BE52 0682 0594 8609 de « ADMAR asbl – Sambreville », en indiquant **le(s) nom(s) du ou des participant(s)** et non celui de l'institution.

Inscription uniquement via le site internet <https://admr-asbl.be/agenda> : dans l'onglet « agenda ».

Pour vous inscrire, vous devez créer un compte sur le site. Demande d'accréditation introduite auprès de l'AViQ et de Iriscare. Date limite des inscriptions le mercredi 8 décembre 2025. En cas de désistement après le 8 décembre 2025, la totalité du montant de l'inscription sera due. L'inscription ne sera effective qu'après réception du paiement.